

Pa'Had David

Pékoudé



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Voici les comptes du Tabernacle, le Tabernacle du Témoignage. » (Chémot 38, 21)

Nos Maîtres commentent :

« C'est un témoignage pour l'humanité que le péché du veau d'or leur a été pardonné. »

Ils affirment également (Tan'houma, Pékoudé 2) : « Avant qu'ils n'aient construit le veau d'or,

le Saint béni soit-Il résidait parmi eux. Suite à cela, D.ieu s'irrita contre eux et les nations dirent qu'Il ne revenait plus en leur sein. Que fit le Saint béni soit-Il ?

Il leur ordonna : « Ils Me construiront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux. » Ainsi, tous les peuples sauront que J'ai pardonné au peuple juif. »

Je me suis posé plusieurs questions à ce sujet. L'ordre de l'Éternel d'édifier le Tabernacle a été donné à Moché avant le péché du veau d'or ; comment put-Il lui enjoindre de le construire pour expier un péché n'ayant pas encore été perpétré ?

En marge du verset « Ils Me construiront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux », les Sages des anciennes générations (Rabbénou Ephraïm, Chémot 25, 8) notent : « Il n'est pas dit "en lui", mais "parmi eux", à l'intérieur de chacun d'entre vous. » Mais, si le Saint béni soit-Il désirait déployer Sa Présence sur chaque membre du peuple, pourquoi était-il nécessaire de construire cette demeure à Son intention ?

Il incombe à l'homme d'étudier la Torah et de prier dans un *beit hamidrach*. L'étude d'un homme seul, à son domicile, ne peut être comparée à celle effectuée en ce lieu d'étude. Nos Maîtres soulignent à cet égard (Yoma 28b) : « Du temps de nos ancêtres, la *Yéchiva* les accompagnait partout. Lorsqu'ils furent exilés en Égypte, ils fondèrent une *Yéchiva*. Dans le désert, également. Notre patriarche Avraham, déjà âgé, était assis à la *Yéchiva*. Il en fut de même d'Its'hak et de Yaakov. »

N'étaient-ils pas en mesure d'étudier la Torah à n'importe quel endroit, sans fonder de *Yéchiva* ? Nous en déduisons qu'une étude véritable de la Torah ne peut se faire qu'au *beit hamidrach*. C'est d'ailleurs pourquoi, lors du siège de Jérusalem, Rabbi Yo'hanan ben Zakai demanda à Vespasien d'épargner Yavné et ses Sages. Non content d'assurer à ces derniers la vie sauve, il plaïda également en faveur de leur ville,

maskil LéDavid

Le lieu d'étude, un refuge contre le mauvais penchant



où se trouvait leur *Yéchiva*, laquelle garantissait que la Torah ne serait pas oubliée du peuple juif.

L'homme ne peut étudier la Torah que dans le *beit hamidrach*. Uniquement à l'intérieur de ses murs, il est à même de vaincre le mauvais penchant et de le chasser.

Bien souvent, je vois des gens qui entrent dans le *beit hamidrach* simplement pour observer ce qui s'y passe, sans nulle intention d'étudier. Or, ils

finissent généralement par prendre un livre d'étude et s'asseoir parmi les étudiants pour s'y plonger. Car la voix de la Torah retentissant dans ce lieu d'étude triomphe sur le mauvais penchant et introduit en l'homme le désir d'étudier.

L'Éternel dit à Moché : « Du fait qu'au mont Sinai, les enfants d'Israël reçurent la Torah et se défirent de leur souillure (Chabbat 146a), Je vais déployer Ma Présence parmi eux, en chacun d'entre eux. Toutefois, Je te demande de construire un Tabernacle ayant la dimension d'un *beit hamidrach*, où ils pourront toujours se rendre pour subjuguier leur mauvais penchant et l'empêcher de les investir. Tu te demandais comment une demeure terrestre pourrait Me contenir, alors que même les sphères célestes ne le peuvent ? L'unique but de cette demeure dans ce monde est de servir de refuge à Mes enfants contre les assauts du mauvais penchant, car dans le *beit hamidrach*, où Je réside, il demeure impuissant. En pénétrant dans le Tabernacle, ils s'éloigneront automatiquement du mauvais penchant et, grâce à cela, mériteront que Je réside en chacun d'eux. »

À présent, notre question se trouve résolue. La finalité du Tabernacle n'était pas uniquement d'expier le péché du veau d'or, mais également d'offrir aux enfants d'Israël un lieu, semblable à un *beit hamidrach*, où réside la Présence divine et où ils pourraient se réfugier pour résister au mauvais penchant. Avant ce péché, l'Éternel leur ordonna donc de le construire dans ce but. Cela étant, suite au péché, le mauvais penchant ayant repris le dessus, il était d'autant plus nécessaire de construire le Tabernacle, afin de chasser ce puissant adversaire, de permettre à la Torah de s'ancrer dans leur être et à la Présence divine de résider parmi eux.

2 Adar II 5782
5 mars 2022

1229

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haïfa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	5:03	5:19	5:11	5:24
Clôture du Chabbat	6:16	6:18	6:17	6:18
Rabbénou Tam	6:56	6:53	6:54	6:57



Hilloulot

Le 2 Adar, Rabbi Yossef David Halévi Soloveitchik

Le 2 Adar, Rabbi Its'hak Elmalia'h, auteur du *Vayizra Its'hak*

Le 3 Adar, Rabbi Eliezer Di Abila

Le 3 Adar, Rabbi Mordekhaï Yaffé, auteur du *Lévouch*

Le 4 Adar, Rabbi Avraham El'hadif

Le 4 Adar, Rabbi Leib Charhas

Le 5 Adar, Rabbi Yossef Abourbia

Le 5 Adar, Rabbi Moché Yéhochoua Landau

Le 6 Adar, Rabbi Yéchaya Azoulay, grand-père du 'Hida

Le 6 Adar, Rabbi Daniel Porastitz, président du Tribunal rabbinique de Presbourg

Le 7 Adar, Moché Rabbénou

Le 7 Adar, Rabbi Its'hak Eizik Taub, l'*Admour* de Kaliv

Le 8 Adar, Rabbi Yossef Yédid Halévi, auteur du *Yémé Yossef*

Le 8 Adar, Rabbi Eliahou Zloutnik



PAROLES DE TSADIKIM



Perles de Torah sur la parachà
entendues à la table de nos Maîtres

La sagesse des femmes

La Torah fait l'éloge des femmes dont la sagesse les poussa à se porter volontaires pour participer aux travaux du Tabernacle, en particulier ceux de tissage. La sagesse propre à la gent féminine s'exprime également à l'intérieur du foyer juif, à travers la manière dont elles s'évertuent à transmettre à la prochaine génération la tradition avec clarté et finesse.

Tel est le message éducatif que nous livre Rav Zilberstein *chelita*, dans son ouvrage *Alénou Léchabéa'h*, message qu'il entendit lui-même de l'*Admour* de Nadvorna *zatsal* auquel il fit une visite de deuil suite au décès de sa mère. Le Rabbi lui fit alors le discours qui suit.

La mission de transmettre aux enfants l'amour de la Torah a été confiée à la mère juive. En manifestant son amour et son respect pour la Torah et les *mitsvot*, elle en imprègne ses enfants. Ces impressions restent à jamais gravées dans leur cœur et, même lorsqu'ils grandissent et fondent leur propre foyer, elles demeurent profondément inscrites en eux, garantissant leur fidélité à cette voie.

La maman doit faire une affaire des *mitsvot*, comme s'il s'agissait d'un grand événement auquel on se prépare. Elle prouve ainsi aux membres de la famille que les *mitsvot* sont plus chères que toute autre chose et que rien ne saurait les remplacer.

Des personnes s'occupant d'un immigrant russe ont affirmé que la seule chose qu'il savait était qu'il était Juif. Mais, quand les Juges rabbiniques lui demandèrent s'il était Cohen, Lévi ou Israël, il ne sut répondre.

Après un long entretien avec cet immigrant, lors duquel ils tentèrent de vérifier certains détails sur le foyer dans lequel il grandit en Russie, ils le questionnèrent au sujet de ses souvenirs d'enfance. Se rappelait-il de quelque chose que sa mère faisait à la maison ? Soudain, il sembla se réveiller de sa torpeur et raconta que, les veilles de fête, elle avait l'habitude d'acheter une paire de chaussettes à son père et elle en faisait tout un joyeux cérémonial, au point que les enfants s'y préparaient longtemps à l'avance.

Les décisionnaires y lurent une preuve claire que cet immigrant était Cohen. En effet, en Diaspora, les Cohanim n'avaient pas l'habitude de réciter leur bénédiction à l'assemblée tout au long de l'année, mais uniquement lors des fêtes. La maman, qui désirait attester son amour pour la *mitsva* et le communiquer à ses enfants, avait l'habitude d'acheter des chaussettes à son mari en l'honneur des fêtes, afin qu'il puisse réciter cette bénédiction en portant une nouvelle paire.

Ces moments joyeux de son enfance s'étaient imprimés dans la mémoire de cet immigrant, qui décrivit la façon dont sa mère remettait à son père ces fameuses chaussettes, avec une joie mêlée de sainteté. Pour conclure, il commenta : « Même si, en tant qu'enfants, nous ne comprenions pas du tout le sens de ce cérémonial, il nous marqua profondément. »

Voici l'édifiante leçon que nous tenons du Rabbi de Nadvorna *zatsal*, le puissant impact de « la Torah de ta mère » (*Michlé* 1, 8).

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA



Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto *chelita*

Le Juif qui « dérange »

Lors d'un de mes voyages en train, je remarquai que j'étais entouré de gens qui m'observaient d'un regard moqueur, tournant en dérision mon attitude paisible, en train d'étudier et de rédiger des écrits de Torah. Je les entendis également se moquer de ma longue barbe et de ma *kipa*.

De leur côté, ils se comportaient comme des bêtes sauvages, mangeant goulûment, évidemment sans *brakha*, riant bruyamment et parlant à voix haute. Toute leur attitude n'était que grossièreté, immoralité et insolence.

En comparant mon attitude sereine et posée à leur vulgarité débridée, j'en vins à me dire que c'était le monde à l'envers. Plutôt que ce soit moi qui me gausse de leur manière d'être, c'étaient eux qui riaient à voix haute en me regardant. Pourquoi ce renversement des rôles ? Pourquoi étaient-ce eux qui se moquaient quand leur propre comportement prêtait à rire ?

J'en vins à la conclusion que leurs railleries étaient en fait creuses et destinées à masquer leur propre vacuité. En me voyant si serein, imperturbablement plongé dans mon étude de la Torah et l'accomplissement des *mitsvot* – la prière, l'ablution des mains avant le repas, les *brakhot*, la *kipa*, etc. –, ils ressentaient que je sanctifiais le Nom du Ciel, et c'est le contraste avec leur propre manière d'être qui les dérangeait.

Étant témoins d'un comportement imprégné de *émouna* et de *dérékh érets*, ils se sentirent remis en question et, du fait qu'ils n'étaient pas prêts à réfléchir à leur vie sans foi ni loi et à s'engager à se comporter comme moi, de façon respectable, ils optèrent pour un mépris marqué, afin d'effacer cette impression de leur cœur.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

Une remise en question permanente

« Voici les comptes du Tabernacle, le Tabernacle du Témoignage, comme établi par l'ordre de Moché. »
(Chémot 38, 21)

Dans le Midrach, nos Sages commentent (*Chémot Rabba* 51, 3) : « Pourquoi le terme *michkan* figure-t-il deux fois ? Rabbi Chmouel bar Marta explique qu'il fut deux fois pris en gage à cause d'eux. Mais, rappelle-t-on à l'homme son malheur au moment où il est joyeux ? Pourquoi Moché leur mentionna-t-il la destruction des sanctuaires, alors qu'ils étaient occupés à le construire et qu'il n'avait même pas encore été érigé ? »

Si l'on observe de près les versets, on constatera que le texte ne donne pas le détail de l'emploi qui a été fait de l'or. Dans la suite de leur commentaire (ibid. 51, 6), nos Maîtres en donnent la raison : « "Le Tabernacle du Témoignage, comme établi sur l'ordre de Moché" : ils faisaient tout sur l'ordre de Moché. Quant à Moché, il faisait tout exécuter par d'autres, comme il est dit : "Service des Lévites, sous la direction d'Itamar." Moché leur dit : "Je vais vous faire le bilan. Voici les comptes du Tabernacle (...)." Il s'assit pour faire les comptes et oublia les mille sept cent soixante-quinze sicles, utilisés pour la fabrication des crochets des piliers. Il se demanda donc où était passé cet argent et craignit d'être soupçonné de malversation par le peuple juif. Le Saint béni soit-Il lui ouvrit alors les yeux et il se souvint qu'ils avaient été employés pour ces crochets. »

C'est la raison pour laquelle le mot *michkan* est répété deux fois. Il n'existe pas de plus grand malheur que la ruine du Temple. Lorsqu'on se trouve dans la détresse, même si on pense ne pas avoir commis de péché et ne rien avoir à se reprocher ni à regretter, en faisant les comptes, on réalise que certains actes doivent, au contraire, être améliorés. En pesant et réfléchissant, on finit par trouver ce qu'on n'avait pas trouvé au départ, comme un relâchement dans l'étude de la Torah.

Par conséquent, Moché établit devant eux le bilan en passant en revue l'emploi de chacun des matériaux, afin de leur enseigner qu'il est impossible de s'élever spirituellement sans réfléchir à l'ensemble de ses actes et procéder à une introspection sincère. Même si on sait qu'on n'a pas fauté, il faut malgré tout reconsidérer sa conduite pour y trouver une éventuelle faille ou l'oubli d'un petit détail. Celui qui s'évertue à agir ainsi bénéficiera de l'aide du Créateur, qui lui ouvrira les yeux sur le point à corriger.

LA CHÉMITA



Les lois relatives à la sainteté des produits de la septième année s'appliquent à ceux ayant poussé en Israël dans un champ appartenant à un Juif. Ceux qui poussent dans le champ d'un non-Juif ou dans un champ vendu à un non-Juif avant l'année de *chémita* ne sont pas dotés de sainteté. Le Tribunal du Beit Yossef [de Rav Yossef Karo] a prononcé un anathème sur celui qui veut être sévère à ce sujet et appliquer les lois de sainteté aux produits provenant de terrains appartenant à des non-Juifs.

Les fruits et légumes vendus par le « Otsar beit din » ont la sainteté des produits de la septième année.

Si on achète des produits dans un magasin dont la marchandise provient à la fois du « Otsar beit din » et de non-Juifs et qu'on a un doute concernant leur provenance, on ne doit pas craindre l'anathème du Beit Yossef, qui ne s'applique pas à une situation de doute. Il y a donc lieu de respecter la sainteté des produits achetés, puisqu'il est possible qu'ils proviennent du « Otsar beit din ».

Les produits de la *chémita* sont réservés à la consommation, à la boisson et à la fabrication de pommades. Chacun d'entre eux doit être utilisé de la manière où il l'est généralement : un aliment destiné à la consommation doit être consommé, un produit prévu pour la boisson doit être bu, ce qu'on a l'habitude de manger cru ne devra pas être mangé cuit, et inversement.

Des fruits et légumes ayant poussé durant la septième année sur un champ appartenant à un Juif sont dotés de sainteté et il est interdit de les gaspiller, tant qu'ils sont encore consommables et même lorsqu'ils le sont uniquement par des animaux. Nos Sages déduisent l'interdit du gaspillage de la précision du verset « Ce sol en repos vous appartiendra à tous pour la consommation ».

Par conséquent, s'il reste dans une assiette ou dans une casserole une quantité non négligeable de fruits ou de légumes, il est interdit de les jeter tels quels à la poubelle, car cela reviendrait à gaspiller des produits de la septième année. On veillera alors à les mettre dans un papier ou dans un sachet et à les placer ainsi dans la poubelle. De cette manière, on ne les gaspille pas de ses propres mains, mais on ne fait qu'entraîner leur perte. Or, il n'est pas interdit de causer (*grama*) du gaspillage [en particulier quand il s'agit d'une quantité inférieure à un *kazaït*]. Certains, encore plus stricts, utilisent une poubelle réservée aux restes des produits de la *chémita* et attendent qu'ils pourrissent pour les jeter dans la poubelle ordinaire. L'Éternel déversera sur eux l'abondance.



en souvenir du JUSTE

**Rabbi Eliezer
Di Abila
zatsal**

Le Maroc comptait trois villes importantes et centrales en Torah. Marrakech était connue pour l'exceptionnelle érudition de ses habitants, à tel point que la plupart des collecteurs de fonds d'Israël avaient l'habitude de ne pas s'y attarder. En effet, la coutume voulait que ce dernier prenne la parole à la synagogue et qu'ensuite, on mène une collecte en sa faveur. Mais quel orateur aurait l'audace de prononcer un cours devant des esprits bien plus aiguisés que lui ? À Marrakech, les hommes étudiaient en groupes et se livraient à une joute talmudique. Animés d'un puissant amour pour la Torah, ils s'attelaient avec sacrifice à cette tâche et s'efforçaient de comprendre la Guémara et ses commentateurs, comme Rachi, Tosfot et le Maharcha.

La ville de Rabat, dont le nom signifie littéralement « monastère fortifié », est aujourd'hui la capitale du Maroc et sa deuxième plus grande ville. Au départ, elle se limitait au village de Salé et, par la suite, elle devint une plus grande ville. Durant de nombreuses années, les Juifs s'y sont installés et y ont mené leurs affaires, jusqu'au moment où on leur fit subir diverses humiliations. On les obligea à porter des vêtements noirs et à marcher pieds

nus en dehors du quartier juif. Pour sortir des frontières du Maroc, ils devaient demander une autorisation spéciale du gouvernement.

C'est dans cette ville que grandit Rabbi Eliezer Di Abila, dont la famille faisait partie des émigrants d'Espagne, venus s'installer au Maroc. Influencé par son foyer parental, il fréquentait les Sages de la ville. Son oncle, le célèbre Or Ha'haïm, suivit son évolution depuis son plus jeune âge, conscient qu'un bel avenir l'attendait dans le monde de la Torah.

Il apprit la Torah et la manière de l'étudier, en menant des débats et en l'approfondissant, auprès de son père, lui-même élève du Gaon Rabbi Yossef ben Béhatit zatsal.

Les anciens Sages de Marrakech racontent que, lorsqu'ils rencontraient une difficulté de compréhension dans un passage de Guémara, ils disaient : « Apportons le livre de notre Maharcha et nous allons voir ce qu'il dit ! » Dans l'introduction à ses ouvrages, le 'Hida souligne, lui aussi, avoir entendu ses élèves louer l'intelligence et l'acuité de Rabbi Eliezer Di Abila.

Au sujet de l'appellation « notre Maharcha » donnée par ses contemporains, on raconte une histoire incroyable, transmise de génération en génération par les Sages du Maroc.

Un jour, lors de son enfance, le jeune Eliezer ne parvint pas à saisir l'interprétation du Maharcha sur les Tosfot d'un des traités du Talmud. Il se mit alors à pleurer. Soudain, la porte du *beit hamidrach* s'ouvrit et un vieillard à l'allure majestueuse, portant un djellaba comme les Sages marocains, entra.

Il lui demanda : « Pourquoi pleures-tu ? »

Le garçonnet était sûr que le vieillard n'était pas versé dans l'étude, certainement pas dans les commentaires des Tosfot et encore moins dans ceux du Maharcha. Aussi s'abstint-il de lui répondre. Mais le Sage insista et l'enfant finit par y consentir. Le vieillard lui expliqua alors les paroles des Tosfot d'une manière si claire que

celles du Maharcha s'éclaircissent, elles aussi, du même coup. Aussitôt après, il disparut.

La nuit venue, le vieillard lui apparut en rêve et lui dit qu'il n'était autre que le Maharcha, qui avait été envoyé du Ciel pour lui expliquer ce passage de Guémara, en guise de récompense pour son assiduité dans l'étude de la Torah.

Quand Eliezer avait l'âge de sept ans, son oncle, le Or Ha'haïm rendit visite à sa famille et demanda à la mère : « Où est Eliezer ? » Elle répondit qu'il était dans la cour. On pouvait entendre des bruits de tables et de chaises provenant de l'extérieur. Le Or Ha'haïm regarda par le trou de la serrure et vit son neveu sauter sur les chaises, comme les enfants de son âge en avaient l'habitude. Quand il termina de sauter, le Sage l'interrogea : « Pourquoi quand je viens te rendre visite, tu es toujours plongé dans un livre d'étude, alors qu'aujourd'hui, tu es allé jouer ? »

Le garçonnet lui répondit que, jusqu'à présent, il n'avait jamais participé à ce jeu, malgré les moqueries de ses camarades qui disaient qu'il n'était pas sociable. Mais, depuis plusieurs jours, le mauvais penchant tentait de le convaincre de se joindre à eux, aussi, avait-il décidé de le contenter une fois, afin qu'il le laisse ensuite retourner tranquillement au *beit hamidrach* pour étudier – réponse qui plut à son oncle.

Rabbi Eliezer fonda une *Yéchiva* à Rabat. Il y remplit les fonctions de *Roch Yéchiva*, tandis que des Sages de toutes les régions alentour affluèrent pour bénéficier de ses enseignements profonds.

Jour et nuit, il étudiait avec une assiduité hors pair, ne s'accordant que quelques heures de sommeil, comme l'atteste son gendre dans l'introduction à ses ouvrages : « Depuis l'aube de son existence, son âme aspira à se trouver à l'intérieur des murs du *beit hamidrach*, qu'il ne quittait pas du lever du jour jusqu'à la nuit. »

Au summum de son élévation spirituelle, il décéda à l'âge précoce de quarante-sept ans. Il repose à Rabat – puisse son souvenir être source de bénédictions.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître
l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé
des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour
le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et
des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme
revivra !